

ET

- ☐ Pour les associations
- ☐ copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture
- ☐ liste des membres du Conseil d'administration
- ☐ statuts
- ☐ dernier bilan et compte de résultat approuvés et rapport éventuel du commissaire aux comptes
- ☐ dernier Procès-verbal de l'A.G. ou du C.A. validant les comptes

Les candidats doivent déposer leur dossier de réponse le 7 juin 2026 au plus tard par voie électronique sur le site de démarches numériques (lien sur le site internet de la DREETS PACA).

Le référent de la DDETS du département concerné par le projet du candidat peut renseigner et accompagner les porteurs :

- • DDETS 04 : audrey.berthalin@alpes-de-haute-provence.gouv.fr
- • DDETS 05 : marion.le-petit@hautes-alpes.gouv.fr
- • DDETS 06 : emmanuelle.heros@alpes-maritimes.gouv.fr
- • DDETS 13 : simon.clement@bouches-du-rhone.gouv.fr et patricia.patruno@bouches-du-rhone.gouv.fr
- • DDETS 83 : fatiha.perrot@var.gouv.fr
- • DDETS 84 : aurelie.moulin@vaucluse.gouv.fr

Le référent de la DREETS PACA - Service Emploi, Compétences et Accompagnement des Mutations Economiques (SECAME) : DREETS : thibaut.degatier@dreets.gouv.fr